

DÉCLARATION DE SINISTRE

À COMPLÉTER, DATER, SIGNER ET À RENVoyer À :
NOVELIA - DÉPARTEMENT INDEMNISATION ASSURANCE MOYENS DE PAIEMENT FORTUNEO
30 BOULEVARD DE LA TOUR D'Auvergne - CS 86523 - 35065 RENNES CEDEX
OU PAR E-MAIL À L'ADRESSE SUIVANTE : INDEMNISATION@NOVELIA.FR

NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.

TITULAIRE (ASSURÉ)

CIVILITÉ : M. M^{me} M^{lle}

Nom

Prénom

N° de compte

N° de contrat

Produit : Assurance Moyens de paiement Fortuneo

DÉCLARATION

Madame, Monsieur,

Par la présente, je vous confirme (cocher les cases correspondant à vos dommages)

la perte le vol

de mon chéquier,
de mes clés de voiture et/ou d'habitation en même temps que mes moyens de paiement,
de mes papiers en même temps que mes moyens de paiement,

avoir constaté sur mon compte bancaire des débits frauduleux liés à la perte, le vol de chèques pour un montant total de €,
qu'un bien d'une valeur de €, acheté au moyen d'un de mes moyens de paiement garantis
m'a été dérobé,

avoir endommagé un bien d'une valeur de €, acheté au moyen d'un de mes moyens
de paiement garantis,

avoir été victime d'une agression au moment d'un retrait d'espèce (billets de banque) et au cours de laquelle les billets
de banque retirés par mes soins ont été dérobés,

avoir été victime d'un vol par agression de mon téléphone portable en même temps que mes moyens de paiement.

Cet événement s'est produit le / / X

SIGNATURE

Les données recueillies dans le cadre du présent document ou ultérieurement sont destinées à Fortuneo, qui de convention expresse est autorisée à procéder à leur traitement, à les communiquer à l'assureur, aux personnes morales du groupe auquel Fortuneo appartient, à ses partenaires ou prestataires pour des finalités de gestion des services souscrits ainsi qu'aux fins d'actualisation des données collectées. Ces données pourront également être communiquées à des tiers* pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires et notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux.

Elles peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale par Fortuneo et/ou toutes sociétés du groupe auquel elle appartient ou des prestataires. Fortuneo sera amenée à communiquer vos données afin de satisfaire aux dispositions légales et réglementaires ainsi qu'aux conventions internationales applicables, conformément aux conditions Générales de Fortuneo. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'oubli aux informations qui vous concernent et vous pouvez vous opposer à leur traitement en écrivant à protectiondesdonnees@arkea.com ou par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données - Crédit Mutuel Arkéa - 29808 Brest Cedex 9. Vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection ou encore exercer votre droit à la portabilité de vos données via votre espace client ou le formulaire de contact. Les conversations téléphoniques avec les conseillers de Fortuneo peuvent être enregistrées à des fins probatoires et de contrôle qualité. Pour en savoir plus, vous pouvez vous reporter aux Conditions Générales de Fortuneo, ainsi que la Politique de confidentialité de Fortuneo disponibles sur www.fortuneo.fr.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des éléments portés à votre connaissance.

Fait à Le / /

Signature de l'assuré

X

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR

POUR LA RÉFECTION DE MES CLÉS ET/OU SERRURES :

- L'original des factures de remplacement à l'identique des clés et/ou des serrures (factures acquittées) accompagnées, lorsqu'il s'agit des clés d'un véhicule, de la copie de la carte grise de ce dernier.
- La copie du récépissé de déclaration de perte ou du dépôt de plainte effectué auprès des autorités de police.
- La déclaration précisant les circonstances.
- La copie de l'opposition écrite effectuée auprès de l'établissement émetteur des moyens de paiement concernés.

POUR LA RÉFECTION DE MES PAPIERS :

- La copie du récépissé de déclaration de perte ou du dépôt de plainte effectué auprès des autorités de police.
- La déclaration précisant les circonstances.
- La copie de l'opposition écrite effectuée auprès de l'établissement émetteur des moyens de paiement concernés.
- La copie des nouveaux papiers recto/verso.
- L'original des factures de remplacement (facturette délivrée par la préfecture ou attestation confirmant le coût) si le montant des frais ne figure pas sur les papiers.

POUR LE REMBOURSEMENT DES DÉBITS FRAUDULEUX EFFECTUÉS SUR MON COMPTE BANCAIRE :

- L'original du dépôt de plainte (récépissé et procès verbal) effectué auprès des autorités de police.
- La copie de l'opposition écrite effectuée auprès de l'établissement émetteur des moyens de paiement concernés.
- La copie du relevé bancaire faisant apparaître les débits frauduleux sur lequel les montants dérobés sont surlignés.

POUR LE REMBOURSEMENT D'UN BIEN DÉTÉRIORE OU VOLÉ :

- La copie du dépôt de plainte établi par les autorités compétentes en cas de vol.
- La déclaration précisant les circonstances.
- La facture originale d'achat du bien concerné dont la valeur unitaire doit être égale ou supérieure à 75 € (hors frais de livraison).
- Le relevé de compte de l'organisme bancaire mentionnant les coordonnées de l'Assuré prouvant du paiement du bien avec un Moyen de paiement garanti.
- Le cas échéant, la facture originale de réparation du bien endommagé.
- Le cas échéant, l'original du bon de livraison du bien.
- En cas de vol par agression : tout justificatif tel que le certificat médical, attestation détaillant les faits datée et signée par un témoin.
- En cas de vol par effraction : tout justificatif de l'effraction tel que facture de serrurier, rapport d'expertise, refus de prise en charge par l'assureur Multirisque Habitation ou automobile.
- Une attestation sur l'honneur de l'Assuré certifiant qu'il n'a pas reçu préalablement une autre indemnité pour le sinistre déclaré.

ATTENTION : VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE CONSERVER LE BIEN, JUSQU'À LA DATE DE RÈGLEMENT DE VOTRE SINISTRE, POUR VÉRIFICATION ÉVENTUELLE.

POUR LE REMBOURSEMENT DES BILLETS DE BANQUE RETIRÉS PAR MES SOINS ET DÉROBÉS LORS DE MON AGRESSION :

- La copie du relevé de compte attestant le montant et la date du retrait effectué.
- L'original du dépôt de plainte établi dans les 24h suivant l'agression auprès des autorités compétentes.
- La copie du certificat médical ou un témoignage attestant de mon agression.

POUR LE REMBOURSEMENT DE MON TÉLÉPHONE MOBILE NEUF (OU ACHÉTÉ IL Y A MOINS DE 12 MOIS) ET/OU DES COMMUNICATIONS FRAUDULEUSES AVANT LA MISE EN OPPOSITION DE MA LIGNE :

- En cas de vol par agression : la copie du dépôt de plainte ainsi que tout justificatif tel que certificat médical, attestation détaillant les faits datée et signée par un témoin.
- En cas de vol par effraction : la copie du dépôt de plainte ainsi que tout justificatif de l'effraction tel que facture de serrurier, rapport d'expertise, refus de prise en charge par l'assureur Multirisque Habitation ou automobile.

Dans tous les cas :

- La facture originale du téléphone mentionnant votre nom et indiquant bien la date d'achat.
- En cas d'utilisation frauduleuse du portable : la copie du relevé de vos communications téléphoniques dans lequel apparaissent surlignées les communications frauduleuses avant la mise en opposition de la ligne.
- La copie du courrier adressé à l'opérateur demandant la suspension de la ligne du téléphone mobile volé.
- La facture d'achat du téléphone mobile de remplacement.
- Joindre un RIB pour le virement de votre indemnité.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER :

Le département Indemnisation
Téléphone : 02 99 26 72 04 (choix 3)
Courriel : indemnisation@novelia.fr



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.

Fortuneo est une marque commerciale d'Arkéa Direct Bank. Arkéa Direct Bank, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 89 198 952 euros. RCS Nanterre 384 288 890. Siège social : Tour Trinity - 1 bis, place de la Défense 92400 Courbevoie. Courtier en assurance n° ORIAS 07 008 441. fortuneo.fr

